



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 10964

## Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'augmentation du diabète dans notre pays, et notamment chez les adolescents. Trois millions de Français font du diabète, soit trois fois plus qu'il y a dix ans. Le diabète de type 2 (non insulino-dépendant) progresse rapidement chez les jeunes, en raison principalement du surpoids et de l'obésité. Aux États-Unis, cette forme de diabète chez l'enfant représente déjà un taux de 20 %. À la différence du diabète de type 1, il est possible d'endiguer celui de type 2 grâce à une politique active de prévention, en mettant l'accent sur une alimentation équilibrée et une activité physique régulière. S'agissant à l'évidence d'un problème majeur de santé publique, elle aimerait savoir quelles sont les actions et les mesures prévues dans ce domaine.

## Texte de la réponse

Le diabète est une pathologie métabolique en constante augmentation tant en Europe qu'aux États-Unis. En France métropolitaine, on dénombre environ 2,5 millions de personnes diabétiques, soit une prévalence d'environ 3,3 %. L'incidence du diabète de type 1 en France augmente et le diagnostic se fait à des âges de plus en plus jeunes ; ceci reflète une précocité de diagnostic plus qu'une augmentation franche de la maladie. L'incidence chez l'enfant de moins de 15 ans est de l'ordre de 15/100 000 par an. Par ailleurs, l'incidence du diabète de type 2 augmente aussi en fréquence chez l'enfant, en lien avec un environnement déstructuré au plan de l'hygiène de vie. Néanmoins, l'amplitude du phénomène reste méconnue. L'augmentation de l'incidence du diabète de type 1 au plus jeune âge est attribuée à différentes hypothèses dont les facteurs environnementaux. Les modifications d'environnement associées aux premières années de vie ont fait rechercher des facteurs nutritionnels précoces (allaitement, introduction des protéines animales ou gluten) ou infectieux (infections virales). Pour le diabète de type 2, la situation n'est pas la même, en partie en raison du fait qu'il n'existe pas de traitement unique spécifique, et d'une réelle difficulté de diagnostic. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, tout comme le programme d'actions de prévention et de prise en charge du diabète de type 2, ont visé à améliorer la prise en charge du diabète et la lutte contre les complications de cette maladie. Chez l'enfant, les complications microvasculaires ont une fréquence estimée à environ 5 %, peu fréquentes avant 12 ans (1 à 3 %) mais avec une prévalence de 10 à 15 % à partir de la puberté. La Haute Autorité de la santé (HAS) en 2006, a publié des guides pour la prise en charge des enfants et adolescents diabétiques destinés aux patients et aux médecins. L'étude Entred 2001 (échantillon national témoin représentatif des personnes diabétiques), qui a permis de décrire les facteurs liés à la prise en charge du diabète de l'adulte, est actuellement reconduite avec l'originalité de s'étendre pour la première fois aux enfants et adolescents diabétiques. Il s'agit de l'étude Entred-Enfant 2007-2010, lancée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et ses partenaires, en particulier l'assurance maladie, et l'étude Entred-Ado. Cette dernière débute dès 2008, en collaboration entre l'InVS, l'assurance maladie et une unité Inserm. Il s'agit là d'une étude auprès d'un échantillon de plus de 500 adolescents diabétiques. Ces deux études vont permettre de décrire l'état de santé des jeunes diabétiques, leur traitement, leur prise en charge et leur parcours de soins. Elles évalueront l'adéquation de la prise en charge avec les recommandations de la HAS. Enfin, en matière de prévention du

diabète de type 2, notamment chez les jeunes, le deuxième plan national nutrition et santé (PNNS 2) 2006-2010, a pour objet de sensibiliser les populations sur l'importance de la nutrition équilibrée et de l'hygiène de vie, et présente un plan d'actions visant à dépister et prendre en charge les troubles nutritionnels chez les jeunes.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10964

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 novembre 2007, page 7214

**Réponse publiée le :** 26 août 2008, page 7443